

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt deux, le trente août, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire.*

**Etaient présents** : Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, David LAURENT, Nicolas MICHEL, Valérie HEROUARD, Sylvain LEMESLE, Thierry ROBERT, Gaëtan DUPONT, Baptiste REY, Mme Karima JOSSELIN formant la majorité des membres en exercice

**Absents excusés** : M. Jean-Yves ROBERT ayant donné pouvoir à M. Sylvain LEMESLE

**Absent** : Mme Vanessa GRENET

**Secrétaire de séance** : M. Baptiste REY

**NOMBRE DE MEMBRES** :

- En exercice : 11
- Présents : 9
- Votants : 10

**DATE DE CONVOCATION** : 22/08/2022

**DATE D'AFFICHAGE** : 22/08/2022

---

**Objet** : Frais de scolarité : Garderie et cantine . Commune de Criquetot l'Esneval. Convention d'accueil scolaire

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Le Maire de Criquetot l'Esneval, en date du 11 août 2022 (courrier ci-joint) portant sur la hausse de la participation de la commune de Cuverville au coût des repas à la cantine pour les enfants de Cuverville et sur une proposition de prise en charge du surcoût par la commune de Cuverville de la garderie scolaire pour les enfants de Cuverville.

**Le Conseil municipal après en avoir délibéré,  
Décide par 9 voix pour et 1 abstention,**

- De ne pas prendre en charge le surcoût de 0,30€ par demi-heure de garderie imposé aux familles de Cuverville.
- De dénoncer à effet du 1<sup>er</sup> septembre 2023, la convention scolaire portant entente intercommunale entre les communes de Cuverville et Criquetot l'esneval (Convention ci-jointe), convention validée par le conseil municipal de Cuverville le 17 septembre 2012.
- Demande à Monsieur Le Maire de prendre toutes dispositions pour qu'une nouvelle convention soit établie entre Criquetot l'Esneval et Cuverville.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.  
A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 3 septembre 2022

Le Maire,

Pierre LEMETAIS

